



# AESH

Les organisations syndicales : FNEC-FP FO 53, FSU 53, CGT Educ'action 53, SUD Education 53

à Monsieur l'Inspecteur d'Académie

DSDEN 53

Cité administrative - BP 23851

53030 – LAVAL cedex 9

A Laval le 7 avril 2021

*Objet : pétition intersyndicale départementale pour une revalorisation salariale et une amélioration des conditions de travail des AESH*

Monsieur le Directeur Académique,

Dans la continuité de la journée d'action du 8 avril 2021, vous trouverez en pièce jointe, les 498 signatures d'une pétition intersyndicale départementale demandant notamment une revalorisation salariale significative et une amélioration importante des conditions de travail des AESH.

Voici la liste des revendications soutenues et portées par nos organisations syndicales et les 498 signataires :

- **Un statut de Fonctionnaire d'Etat pour les AESH**
- **L'abandon des PIAL (Ils s'imposent dans une logique comptable et non humaine. La mutualisation des AESH dégrade les conditions d'accompagnement des élèves et les conditions de travail des personnels)**
- **Une hausse des salaires : un temps plein à 24 heures devant élève**
- **Une grille salariale évolutive (650 à 800€ par mois actuellement : c'est inacceptable !)**
- **Des formations initiales et continues dignes de ce nom, adaptées aux missions**
- **Une indemnité REP et REP+**
- **La possibilité de participer à un mouvement et de formuler des vœux**
- **Le paiement des congés maladies sans retard et aucun prélèvement brutal sur salaire.**

- **Le paiement rapide de l'indemnité compensatrice à la CSG pour tous les AESH**
- **Le respect strict des missions des AESH**
- **La possibilité pour les AESH de prendre connaissance de la situation de chaque élève en amont de la prise en charge.**
- **Un nombre de personnels administratifs suffisant pour répondre aux demandes et aux besoins des AESH**
- **Une gestion par un service unique de proximité : la DSDEN 53. (Actuellement, il existe 3 pôles : le lycée Douanier Rousseau, le Lycée Le Mans-Sud, le Rectorat)**
- **La création d'un pôle de remplacement AESH**
- **Le respect des notifications de la MDA : Les enveloppes budgétaires doivent être suffisantes pour couvrir l'ensemble des besoins.**

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir faire remonter cette situation à Monsieur le Recteur et à Monsieur le Ministre.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

*Les organisations syndicales : FNEC-FP FO 53, FSU 53, CGT Educ'action 53, SUD Education 53*